



Procès-Verbal de la Réunion
Direction des études–Délégués des étudiants (siège de Dergana)
16 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le seize du mois d'octobre à 10h00, une réunion s'est tenue au niveau de la Direction des études au siège de l'École de Dergana, entre le Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue, et les délégués des étudiants (siège de Dergana) pour discuter des points suivants :

- **Mention « académique » citée sur le relevé de notes :** est due à l'impression sur progres, la Direction des études informe l'ensemble des étudiants que la mention « académique » citée sur le relevé de notes sera changée par la mention « Ingénieur d'État » conformément aux arrêtés.
- **Note éliminatoire :** pour la note éliminatoire, le Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue a affirmé aux étudiants qu'elle est maintenue à 6/20 conformément à la décision du Conseil Scientifique de l'École en date du 14/10/2024.

La réunion fut levée à 11h10.

La Direction des études

